Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/09/2024

SCAMARK E.LECLERC rappelle ESCALOPES CORDONS BLEUS DE POULET X2 200G



- Noms des modèles ou références concernés : **ESCALOPES CORDONS BLEUS DE POULET X2 200G**
- Marque : **CÔTÉ CROC**
- **GTIN 3564700721766 Lot 29024246 Date limite de consommation 27/09/2024**
- Conditionnements : **200G : 2 sachets conditionnés sous atmosphère protectrice**
- Date début/fin de commercialisation : **du 03/09/2024 au 16/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 29.236.010 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E. LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de corps étranger plastique dur (couleur bleue) dans le produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**
- Description complémentaire du risque : **Par précaution, en raison du risque de blessures que pourrait causer l'ingestion de ces produits, il est donc demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 2 octobre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800865286**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre